

« Ce n'est pas parce qu'il y a effectivement des différences entre les hommes qu'il faut conclure à la suprématie des uns et à l'infériorité des autres. Il ne faut pas confondre différence et inégalité »

---

Jean Rostand exprime ici une idée qui, je l'espère, nous est à tous commune. Cette idée c'est, dans la mesure où les hommes sont différents, considérer qu'ils sont égaux. Ces différences entre hommes sont flagrantes, à commencer par la distinction des sexes, l'apparence ou le potentiel intellectuel. Chacun s'accorde à les reconnaître, car il serait dangereux et vain d'espérer uniformiser les hommes, gommer leurs différences. Cependant, l'idée d'égalité est autrement plus complexe à saisir. Ainsi quelle nuance introduit Jean Rostand entre différence et inégalité ?

Selon moi, tandis que la différence est essentielle, l'inégalité est dangereuse. Pourtant l'égalité entre les hommes ne dépend-elle pas directement de leur différence ? Darwin ne construisait-il pas sa doctrine évolutionniste sur une égalité évidente, celle de la sélection naturelle ? Ainsi, si seules les espèces évoluées sont destinées à la survie, cela ne repose-t-il pas précisément sur les caractéristiques qu'elles ne partagent pas avec les autres, et donc sur la différence ?

Il me semble cependant que cette idée de l'égalité uniquement fondée sur des critères biologiques est extrêmement réductrice. Elle fut d'ailleurs employée à plusieurs reprises pour justifier les discours antisémites et xénophobes des régimes fascistes. Régimes dont semble avoir souffert Jean Rostand d'une manière ou d'une autre puisqu'il développe sa théorie humaniste au cœur d'une Europe tourmentée par la fameuse « question juive ». Il m'apparaît donc que cette égalité dont il est question, faute de ne pas s'appliquer aux personnes physiques, doit nécessairement s'appliquer à tous, en droit. Étant donné que nous vivons en société, nous ne sommes pas dans un schéma de lutte personnelle pour la vie et le confort, mais dans une lutte collective. Dès lors, il est dans l'intérêt de tous d'être l'égal de ses semblables.

Ce fut l'idéal communiste qui ne put malgré tout pas empêcher la prédominance d'une certaine classe issue du Parti, les Apparatchiks. Il est aussi intéressant d'observer que cette volonté d'une égalité à tous les points de vue n'a pas pu se faire sans la privation de la liberté, le propre des régimes totalitaires. Ainsi, est-il naturel qu'une inégalité inhérente à la condition humaine surgisse dès que l'homme jouit d'un tant soit peu de liberté ? À mon sens, cela traduit une idée fondamentale et fondamentalement opposée à la construction sociale, l'idée de concurrence et de lutte pour la vie.

Cette réalité apparaît tantôt sous la forme d'une inégalité sociale, parfois législative, et dans tous les cas, elle a pour conséquence des rapports de force et divise la société entre gagnants et perdants, riches et pauvres, hommes de pouvoir et opprimés... De ce triste état de la condition humaine et malgré ce qu'en disait Rousseau, j'en conclus que l'homme n'est motivé que par un instinct égoïste et que la société, telle que nous la connaissons dans les pays occidentaux, cherche à réprimer cet instinct en nous rendant égaux, une utopie.

Cependant, cette volonté d'une égalité de la condition humaine ne doit et ne peut conduire à son uniformisation ! Il me semble que c'est le travers du projet de loi français sur le mariage, l'adoption et la procréation médicalement assistée des couples homosexuels. En effet, le projet, au-delà de pallier une inégalité (puisque le mariage est permis à chacun, tant qu'il lie un homme et une femme), veut gommer une différence naturelle, celle qui dissocie l'homme de la femme et qui les rend complémentaires. En vertu de l'égalité, on irait même jusqu'à supprimer les appellations « papa et maman » par « parent 1 et parent 2 », comme si la nature avait donné à deux êtres du même sexe la capacité d'enfanter. Il me semble que c'est un exemple typique de la vanité humaine, d'ainsi imposer l'égalité à une différence, celle du sexe, qui de toute évidence est naturelle et essentielle.

Il convient donc sur une telle question d'avancer prudemment. Les différences existent et il serait vain de tenter de les faire disparaître, comme il serait dangereux de s'en servir pour prouver la suprématie des uns sur les autres. Pourtant, si les différences existent et que l'égalité en dépend, le rôle d'une société est d'accorder, dans la mesure du raisonnable et du naturel, l'égalité des droits aux hommes.